

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 mai 2026, s'est réuni le Jeudi 21 mai 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents : 62 dont 59 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Nombre de membres représentés : 10

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Lysiane	CHATEL
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Pascale	VOUTIER REPELLIN
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grignon	Lina	BLANC

Grignon	François	RIEU
Hauteluze	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Flumet	Christian	OUVRIER BUFFET
Rognaix	Joël	GACHET
Venthon	Serge	LABROUSSE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Philippe BRANCHE	Cevins	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Lucas DA SILVA GOMES	Cléry	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
François GAUDIN	Grésy-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Nicolas BERNARD-DUGUET	Thénésol	Ayant donné pouvoir à Frédérique DUC
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Véronique DENOISIÉ	Ugine	Ayant donné pouvoir à Laurent PATUEL
Thomas BRAY	Villard sur Doron	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Equipements culturels - Ecole Musique et Danse – Tarifs de l'année scolaire 2026-2027

Rapporteur : M. le Président

Il convient d'arrêter les tarifs de l'Ecole Musique & Danse (EM&D) pour l'année scolaire 2026-2027 comme suit :

➤ Tarifs de l'enseignement spécialisé

Les tarifs sont calculés selon les parcours tels que définis dans le règlement des études.

Le parcours complet ouvre la possibilité d'assister à un ou plusieurs ateliers/orchestres sans surcout.

Le tarif Arlysère s'applique aux élèves résidents sur l'une des 39 communes de l'Agglomération Arlysère ou scolarisés dans l'un des établissements du territoire.

Les quotients sont répartis comme suit :

QF	Quotients familiaux 2026/2027
QF1	inférieur à 480 €
QF2	à partir de 480 € et inférieur à 590 €
QF3	à partir de 590 € et inférieur à 702 €
QF4	à partir de 702 € et inférieur à 1 200 €
QF5	à partir de 1 200 € et inférieur à 1 500 €
QF 6	égal ou supérieur à 1 500 €

➤ Tarif des frais d'inscription

Tarif des frais d'inscription : **28,63 €.**

Les frais d'inscriptions sont dus pour chaque élève inscrit à une activité relevant du règlement des études.

Aucune réduction/prorata temporis n'est applicable sur ces frais (voir règlement intérieur).

Possibilité d'une séance d'essai.

Les droits d'inscription sont liés à l'inscription et demandés lors de la facturation de la 1^{ère} échéance quels que soient le ou les sites d'enseignement et ne sont pas remboursables (sauf inscription dans une autre école, si pas de cours disponibles à l'EM&D, si inscription pas confirmée par l'élève par écrit suite à la séance d'essai).

➤ Tarif des cotisations annuelles

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
Seuil supérieur	480	590	702	1200	1500	1500 et +
Coefficient	0,35	0.50	0.60	0.80	0.87	1

Les tarifs des cotisations sont modulés selon les coefficients de QF ci-dessus.

26/27

Enfants**Etudiants**

	Arlysère	Extérieurs
Parcours Initiation	139,73	279,46
Danse	362,46	738,57
Atelier	201,72	262,65
Parcours complet	271,05	836,28
Orchestre seul	52,53	99,81

26/27

Adultes

	Arlysère	Extérieurs
Orchestre seul	99,81	99,81
Atelier	330,94	649,27
Parcours complet	576,78	1153,56

🔗 Tarifs spéciaux/réduits

Réductions et mentions particulières (voir conditions dans le règlement des études) :

- 10 % : 2^{ème} instrument
- 20 % : cursus musique et danse (parcours complet musique + danse)
- 50 % : sur le parcours complet adulte sous réserve de participation aux orchestres du territoire (liste des orchestres dans le règlement des études)
- 50 % : sur le parcours complet pour un cursus CHAM au collège Combe de Savoie
- 25 % : pour le deuxième membre de la famille
- 50 % : pour le troisième membre et plus de la famille

Le cours d'instrument est assimilé à un parcours complet et ouvre l'accès à l'ensemble des cours du département Formation musicale gratuitement ainsi qu'aux stages proposés dans le cadre des activités pédagogiques de l'EM&D. (voir liste dans le règlement des études)

La pratique d'ensemble en atelier ou en orchestre est obligatoire pour un parcours complet.

Certains ateliers sont soumis à un nombre de place limité.

NB : Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille fréquentent l'École Musique & Danse, une réduction sera accordée en prenant en compte les montants des frais de scolarité de chacun des inscrits dans un ordre décroissant :

- celui dont le montant des frais de scolarité est le plus élevé paie plein tarif,
- une réduction de 25 % est appliquée à celui dont les frais de scolarité interviennent en deuxième,
- une réduction de 50 % est appliquée au troisième inscrit et suivants selon les mêmes modalités.

🔗 Locations d'instrument à l'année

La priorité est donnée aux enfants et aux étudiants en fonction du quotient familial et du nombre d'années de location (priorité à ceux qui demandent une location pour la première fois).

Des instruments restants disponibles peuvent être loués à des adultes.

Location d'instrument tarif à l'année (facturation au trimestre)

Tarif réduit pour les QF 1 et 2

			Enfants			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arlysière	26/27		147,71 €	195,43 €	258,49 €	319,85 €
		Réduit	117,94 €	158,50 €	210,88 €	258,49 €
Ext.	26/27		218,04 €	291,90 €	381,88 €	474,15 €

			Adultes			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arlysière	26/27		211,80 €	283,39 €	370,76 €	460,34 €
		Réduit	172,31 €	229,01 €	300,38 €	370,76 €
Ext.	26/27		315,16 €	415,00 €	547,70 €	703,14 €

En cas d'arrêt de la location en cours d'année, fractionnement du tarif possible au trimestre uniquement (voir règlement intérieur).

Tarifs spéciaux

- **Salles musiques actuelles** : Arlysière au sein de l'EM&D du site d'Ugine permet à des groupes de musiciens de disposer d'une salle de répétition équipée pour les musiques actuelles tout au long de l'année scolaire. Ces salles sont accordées pour un jour et un horaire déterminé et soumises à la signature d'un contrat.
- **Location de salle** : salles équipées pour la musique actuelle amplifiée - location annuelle (du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027) : **142.00 €**
- **Salle informatique** : Arlysière au sein de l'EM&D du site d'Ugine dispose d'une salle équipée d'outils informatiques permettant le travail du son et de l'image. Cette salle peut être utilisée par des structures ou écoles du territoire pour un projet sur une année scolaire ou ponctuellement. Un contrat sera signé entre Arlysière et la structure ou l'école.
Tarif pour l'utilisation de la salle informatique : **142 €** pour 1 an de date à date
- **Prêt de salle** (sous réserve d'accord de la Direction - structures culturelles, associatives, sociales, écoles - Pour des activités culturelles uniquement) :
 - ✓ Convention de 3 ans (associations historiques) : **Gratuit**
 - ✓ Prêt de salle non équipée – occasionnel : **Gratuit**
- **Places spectacles EM&D** :
 - ✓ Pour les enfants de moins de 6 ans : **Gratuit**
 - ✓ Tarif réduit : élèves EM&D, étudiants, chômeurs : **6.50 €**
 - ✓ Tarif réduit : enfants de 6 ans à – de 18 ans : **3.50 €**
 - ✓ Séance pour les scolaires : **3.50 €**
- **Interventions** (Structures : écoles, Petite enfance, associations, sociale) : **31 €**
Le tarif s'applique à l'heure d'interventions d'un musicien intervenant dans les établissements scolaires. Toute intervention fera l'objet d'une convention et d'un devis au préalable.
- **Stages organisés par l'EM&D** (par personne pour ½ journée) : **14.00 €**

↳ Inscription en cours d'année

Pour les élèves qui s'inscrivent en cours d'année, la facturation se fera au prorata du nombre de mois.

L'école garantie 30 séances dans l'année. Si les 30 séances ne sont pas atteintes, l'EM&D remboursera les séances non assurées.

↳ Tarif photocopie

Les associations : Orchestre d'Harmonie d'Albertville, Orchestre symphonique du pays d'Arlysère, Echo du Mont Charvin, Cantabile, Voix si Voix la répètent dans les locaux de l'Ecole Musique & Danse et ont accès aux photocopieuses de l'école. Les photocopies leur sont facturées annuellement.

- photocopie ou impression noir et blanc : 0,035 € / copie
- photocopie ou impression couleur : 0,05 € / copie

Exemple de tarification :

Famille qui présente un QF 4 (entre 702 et 1200)

1^{er} enfant inscrit en parcours complet musique

2^{ème} enfant inscrit en parcours découverte

Parent inscrit en parcours complet musique

La réduction famille s'applique sur les tarifs dans un ordre décroissant.

Cotisations		Réduction famille		
Parcours complet adulte	576,78	1		576,78
Parcours complet enfant	271,05	0,75		203,29
Initiation	139,72	0,5		69,86
				849,94
		Réduction QF		
	QF 4 coeff	0,8		679,95
Frais d'inscription				
	27,25	nb 3		85,89
		Total		765,83

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs de l'Ecole Musique & Danse 2026-2027 tels qu'ils sont définis ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

